



CADRE D'IMPACT DE L'INITIATIVE DESTINATION RÉUSSITE – VOLET 1 2013-2018

Mission

Énoncé formulant la raison

Développer avec tous les partenaires scolaires, postsecondaires et du marché du travail des occasions d'apprentissage qui mènent à la réussite des élèves en fonction de leur plan d'itinéraire d'études et de leurs intérêts, tenant compte des caractéristiques particulières des communautés francophones.

Vision

Elle indique la poursuite d'un idéal à atteindre, une direction à prendre

Tous les partenaires collaborent afin que tous les élèves aient la possibilité de profiter pleinement d'occasions d'apprentissage diversifiées de qualité qui assurent leur réussite dans un continuum d'éducation en langue française.

Valeurs

Principes idéaux auxquels se réfèrent les membres d'une collectivité pour fonder leur jugement, pour diriger leur conduite

La réussite de l'élève

Nous croyons à l'importance d'accompagner dès le palier élémentaire tous les élèves vers leur réussite par une approche différenciée :

- en favorisant l'accessibilité des programmes;
- en offrant des occasions d'apprentissages qui favorisent la découverte de nouveaux horizons et invitent au dépassement;
- en présentant et en valorisant les différentes options de programmes et d'institutions francophones et bilingues.

L'appartenance à la francophonie

Nous croyons à l'importance de faire découvrir par la promotion la francophonie d'ici et d'ailleurs afin d'accompagner les élèves dans leur construction identitaire et leur transition vers des études postsecondaires en français.

L'équité

Nous croyons au principe d'équité pour assurer une accessibilité universelle des programmes et des services à tous les élèves qu'ils soient inscrits dans une petite ou une grosse école ou qu'ils proviennent d'un grand centre ou d'une région éloignée.

La collaboration

Nous croyons que le succès de l'initiative « Destination réussite – Volet 1 » repose sur la force de la collaboration des partenaires, leur engagement, leur sens des responsabilités et leur respect des particularités régionales.

Buts du projet

Appuyer les conseils scolaires et leurs partenaires du palier postsecondaire, du milieu de l'apprentissage et du milieu du marché du travail afin qu'ils offrent des occasions d'apprentissage diversifiées et de qualité dans un environnement francophone.

Résultats immédiats (à court terme)

Les conseils scolaires sont sensibilisés à l'offre des cours à **double reconnaissance de crédit (DRC)** pour les élèves dans les groupes cibles.

Les conseils scolaires sont sensibilisés à l'offre de programmes de la **Majeure Haute Spécialisation (MHS)** qui répondent aux intérêts des différents itinéraires d'études.

Les conseils scolaires sont sensibilisés à l'offre de programmes en **éducation coopérative** qui répondent aux intérêts des différents itinéraires d'études.

Les conseils scolaires sont sensibilisés à l'offre du **Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)** autant à titre de participants que celui d'apprentis inscrits.

Les conseils scolaires sont sensibilisés à l'offre de **certifications** qui répondent aux intérêts des différents itinéraires d'études.

Les liens de collaboration entre les parties prenantes sont renforcés (comités DR1, conseils scolaires, institutions postsecondaires, milieu de travail, Ministère - EDU et MFCU).

Les élèves sont sensibilisés aux opportunités qui s'offrent à eux au moyen des programmes (secondaire, postsecondaire, apprentissage et marché du travail).

Résultats d'effets (à moyen terme)

Chacune des écoles atteint la cible provinciale (provisoire) soit 7,5 % des élèves de la 11^e et 12^e année participent à un programme de **DRC** ou augmente son taux de participation d'au moins 50% (par rapport au taux de 2011-2012).

Au moins 15 % des élèves de la 11^e et 12^e année participent au programme de la **MHS** et au moins 50 % des élèves de la 12^e année inscrits au programme obtiennent leur diplôme avec le sceau de la MHS.

Au moins 15,5 % des élèves de la 10^e, 11^e et 12^e année participent à un programme **d'éducation coopérative** (régulier).

Au moins 3 % des élèves de la 10^e, 11^e et 12^e année participent à un programme d'éducation coopérative dans le cadre des cours d'été.

Au moins 5 % des élèves en éducation permanente participent à un programme d'éducation coopérative.

Augmenter d'au moins 10 % le taux de participation des élèves de la 11^e et 12^e année au **PAJO (à titre de participants)** (par rapport au taux de 2011-2012).

Augmenter d'au moins 5 % le taux d'inscription au **PAJO** des élèves de la 11^e et 12^e (**à titre d'apprentis**) (par rapport au taux de 2011-2012).

Augmenter le nombre d'**activités d'anticipation** offertes par les institutions postsecondaires de langue française et bilingue.

Augmenter le taux de participation des élèves aux activités d'anticipation.

Élargir l'éventail de modèles de programmes déjà offerts aux élèves décrocheurs ou à risque.

Résultats d'impact (à long terme)

Rétention des élèves dans le système scolaire :

- Écoles de langue française
- Collèges francophones
- Universités bilingues

Augmenter le taux d'obtention du diplôme pour les élèves dans tous les itinéraires d'études.